



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

République tunisienne

Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable

Direction Générale des Bâtiments Civils

«Intégration législative et réglementaire de l'éco-construction»

Mme Héla RAHMOUNI

Directeur d'unité à la Direction Générale des Bâtiments Civils (DGBC)- MEATDD

Homologue conseiller résident de jumelage

Responsable groupe de travail jumelage « Evolution des règles de l'éco-construction »

Séminaire de clôture - mercredi **11 juin 2014**



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction
Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

Intégration législative et réglementaire de l'éco-construction

- Intégrer les aspects liés à l'éco-construction dans la législation et la réglementation tunisienne en tenant compte de l'acquis de l'Union européenne et les tendances mondiales.
- Proposer des évolutions de textes favorisant le développement des bâtiments éco-construits.
 - ✓ **Activité A1-** Assistance pour l'étude et l'identification de la réglementation dans l'UE.
 - ✓ **Activité A2-** Accompagnement à l'adaptation de la législation/ réglementation tunisienne.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

«Etude et identification de la réglementation dans l'UE »

- Synthèse des textes tunisiens en relation avec l'éco-construction
[lien](#)

Une synthèse des documents de référence de la législation tunisienne liée à l'éco-construction a été réalisée. Ces travaux ont été partagés et validés lors de plusieurs ateliers réunissant des cadres de la DGBC, des cadres du ministère, des cadres d'autres ministères et des agences (ANME,) et de centres techniques (CTMCCV, CETEC...).

Cette synthèse recense une trentaine de textes de lois et de circulaires tunisiens en relation avec l'éco-construction.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

«Etude et identification de la réglementation dans l'UE »

- Recensement des textes législatif et réglementaire dans le domaine de l'éco-construction en France , en Allemagne et au Portugal [lien](#)

Recensement des mesures et initiatives visant à améliorer la performance environnementale de la construction et de l'exploitation des bâtiments.

- Sont analysés: plans et stratégies nationales, cadre réglementaire des bâtiments, systèmes de certification volontaires, programmes de subventions et avantages fiscaux ainsi que formation, sensibilisation et diffusion.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

« Etude et identification de la réglementation dans l'UE »

- Analyse comparative des textes réglementaires UE-Tunisie – [lien](#)
- Analyse comparative de l'éco-construction dans les marchés publics et le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics des travaux Tunisie-France- [lien](#)

La lecture comparée des réglementations dans les quatre pays, est organisée en cinq chapitres:

- « Exemplarité de l'État »;
- « Marchés Publics et CCAG travaux »;
- « Réglementation thermique dans les bâtiments neufs et existants »;
- « Règles de promotion d'un bon confort d'été dans les bâtiments »;
- « Règles de ventilation ».



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction
Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

« Etude et identification de la réglementation dans l'UE »

Enseignements de l'analyse comparative des textes réglementaires UE-Tunisie

- 1/ Exemplarité de l'État:** les circulaires existent en Tunisie et pourraient être complétées pour inciter à l'utilisation de matériaux locaux ou écologiques, ou encore adaptés au climat, comme dans les Länder Allemands.
- 2/ Marchés publics:** il est proposé des aménagements de la réglementation des marchés publics et du CCAG-Travaux pour introduire le développement durable dans les marchés publics, comme en Allemagne et en France.
- 3/ Règlements thermiques des bâtiments:** les approches performanciennes reposent sur des outils de simulation complexes, nécessitant une nouvelle ingénierie. À ce titre, il paraît plus adapté au contexte local de ne pas chercher à transposer cette nouvelle notion.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

« Etude et identification de la réglementation dans l'UE »

Enseignements de l'analyse comparative des textes réglementaires UE-Tunisie

4/Quelques propositions d'évolution de la réglementation tunisienne:

- ✓ Des compléments pourraient être apportés, en particulier en ce qui concerne les protections solaires, comme au Portugal ou en France.
- ✓ Par ailleurs, il est intéressant d'envisager une « transposition » adaptée de la réglementation thermique française dite par composants ou « éléments par éléments », qui s'applique aux bâtiments existants, notamment, lorsque le maître d'ouvrage décide de réaliser des travaux sur les fenêtres, ou sur la toiture, ou encore lorsqu'il décide d'installer de nouveaux équipements. Cette approche, également menée au Portugal et en Allemagne, a le mérite de signaler et faire connaître les bonnes pratiques.
- ✓ La proposition de texte tunisien pourra utilement puiser dans les obligations de moyens concernant le confort d'été.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

« Propositions d'évolution de textes en intégrant les aspects liés à l'éco-construction »

- Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés des travaux
- Code des marchés publics
- Décret 78-71 règlementant les missions d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation des bâtiments civils
- Projet de décret fixant les missions des bureaux de pilotage dans le domaine de construction des projets de bâtiments, de travaux publics et de la promotion immobilière.

Proposition de nouveau texte :

- Projet de texte relatif à la réglementation thermique tunisienne des bâtiments existants



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

• Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés des travaux lien

Les différents chapitres du CCAG à compléter ou à créer sont: le contenu du prix, la protection de l'environnement, la gestion des déchets de chantier

Il a été proposé des évolutions du CCAG par les ajouts suivants:

- contenu du prix: à développer sur les aspects de l'éco-construction, notamment la gestion des déchets,
- protection de l'environnement: à créer en totalité
- gestion et suivi des déchets de chantier: à initier et à développer. Cette gestion des déchets devra s'inscrire plus globalement dans une politique de gestion des déchets sur le plan national (création de filières de tri, de transport).



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

• Code des marchés publics [lien](#)

Dans la réglementation des marchés publics, les différents chapitres considérés sont: la détermination des besoins à satisfaire, normes, préférence nationale, variantes, critères de sélection

- Il est proposé de compléter le règlement des marchés publics tunisien comme suit:
 - introduire le concept de développement durable dans la détermination des besoins
 - référence aux normes internationales, de type écolabels, (dans le chapitre normes)
 - étendre le droit Tunisien de préférence nationale aux composants d'éco-construction
 - ouvrir les variantes aux composants de l'éco-construction;
 - introduire des critères non discriminatoires d'analyse des offres pour promouvoir l'éco-construction.

La modification de la Règlementation des Marchés Publics, intervenue par le décret 2014-1039 du 13 mars 2014, a pris en compte le développement durable dans les articles suivants:



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

- **Art. 16** - L'acheteur public doit, lors de l'**élaboration des cahiers des charges**, prendre en considération la capacité des entrepreneurs, des producteurs, des prestataires de services et des bureaux d'études nationaux et **les objectifs du développement durable**
- **Art. 19** - **Les conditions d'exécution** d'un marché public doivent, dans la mesure du possible, comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui tiennent compte des **objectifs du développement durable...**
- **Art. 31** - Les prestations objet du marché doivent être définies conformément à **des spécifications techniques** par référence:
 - à des normes nationales ou à d'autres documents de référence équivalents accessibles aux candidats,
 - à des **performances ou des exigences fonctionnelles d'efficacité**. Celles-ci doivent être précises pour permettre aux candidats de connaître exactement l'objet du marché et à l'acheteur public d'attribuer le marché. Elles doivent, dans la mesure du possible, inclure **des caractéristiques environnementales** établies par référence à tout ou partie **d'un écolabel approprié** reconnu et accessible à toutes les parties intéressées.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

• **Art. 31** - Les prestations objet du marché doivent être définies conformément à **des spécifications techniques** par référence

○ à des normes nationales ou à d'autres documents de référence équivalents accessibles aux candidats

○ à des **performances ou des exigences fonctionnelles d'efficacité**. Celles-ci doivent être précises pour permettre aux candidats de connaître exactement l'objet du marché et à l'acheteur public d'attribuer le marché. Elles doivent, dans la mesure du possible, inclure **des caractéristiques environnementales** établies par référence à tout ou partie d'un **écolabel approprié** reconnu et accessible à toutes les parties intéressées.

* **Art. 33** - Sauf dispositions contraires des cahiers des charges, les soumissionnaires peuvent présenter **une ou plusieurs offres variantes** comportant des spécifications techniques autres que celles prévues par la solution de base à condition de présenter une offre se rapportant à l'objet du marché tel que prévu par les cahiers des charges et que l'offre variante n'entraîne pas de modifications substantielles des besoins de l'acheteur public.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

* **Art.64** - L'acheteur public établit une méthodologie d'évaluation des offres en se référant aux conditions fixées par les cahiers des charges et à un ensemble de critères non discriminatoires liés à l'objet du marché qui prennent compte des aspects suivants:

1-L'incitation des entreprises tunisiennes de travaux ou des produits d'origine tunisienne.

.....

6-Les performances en matière de protection de l'environnement

7-.....



LABORATÓRIO NACIONAL DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

• Décret 78-71 règlementant les missions d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation des bâtiments civils

Dans le cadre de la révision du décret 78-71 relatif aux missions d'architecture et d'ingénierie applicables aux concepteurs de bâtiments civils, des propositions de prise en compte de l'éco-construction, tant au stade de la conception qu'à celui du suivi de l'exécution, ont été faites .

En particulier, une mission a été proposée portant sur la maîtrise de l'efficacité énergétique et la qualité environnementale .



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

- **Projet de décret fixant les missions des bureaux de pilotage dans le domaine de construction des projets de bâtiments, de travaux publics et de la promotion immobilière.**

il est proposé que les missions du pilote soient complétées par:

- ❖ **Au stade de la programmation :une assistance à la définition**, pour l'opération, des **objectifs de développement durable**, de préservation de l'environnement et d'éco-construction;

- ❖ **Au stade des études** :de compléter le recensement des contraintes par les

- contraintes urbanistiques,

- contraintes liées au respect de l'environnement et au développement durable** tant pour la conception de l'ouvrage que pour sa réalisation et son exploitation,

- de compléter l'assistance au maître d'ouvrage dans la formulation des avis et commentaires sur les dossiers d'études **en examinant le respect des objectifs de développement durable et de préservation de l'environnement fixés dans le**

programme;



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

• **Projet de nouveau texte relatif à la réglementation thermique tunisienne des bâtiments existants [lien](#)**

Le principe d'une telle réglementation est d'encourager la prise en compte de l'efficacité énergétique à l'occasion de chaque action ou opération sur un bâtiment civil existant présentant un impact sur la performance énergétique.

Lorsque de tels travaux sont entrepris, il est proposé de demander l'installation d'équipements ou de composants, présentant un seuil minimal de performance.

Le type de travaux concerné par la réglementation:

- les travaux d'isolation thermique des parois opaques et vitrées,
- la protection contre le rayonnement solaire des parois opaques et vitrées,
- les travaux relatifs à l'éclairage des locaux,
- les travaux concernant les systèmes de production d'eau chaude sanitaire,
- les travaux de remplacement d'un système de refroidissement.



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement
du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé
par l'Union européenne



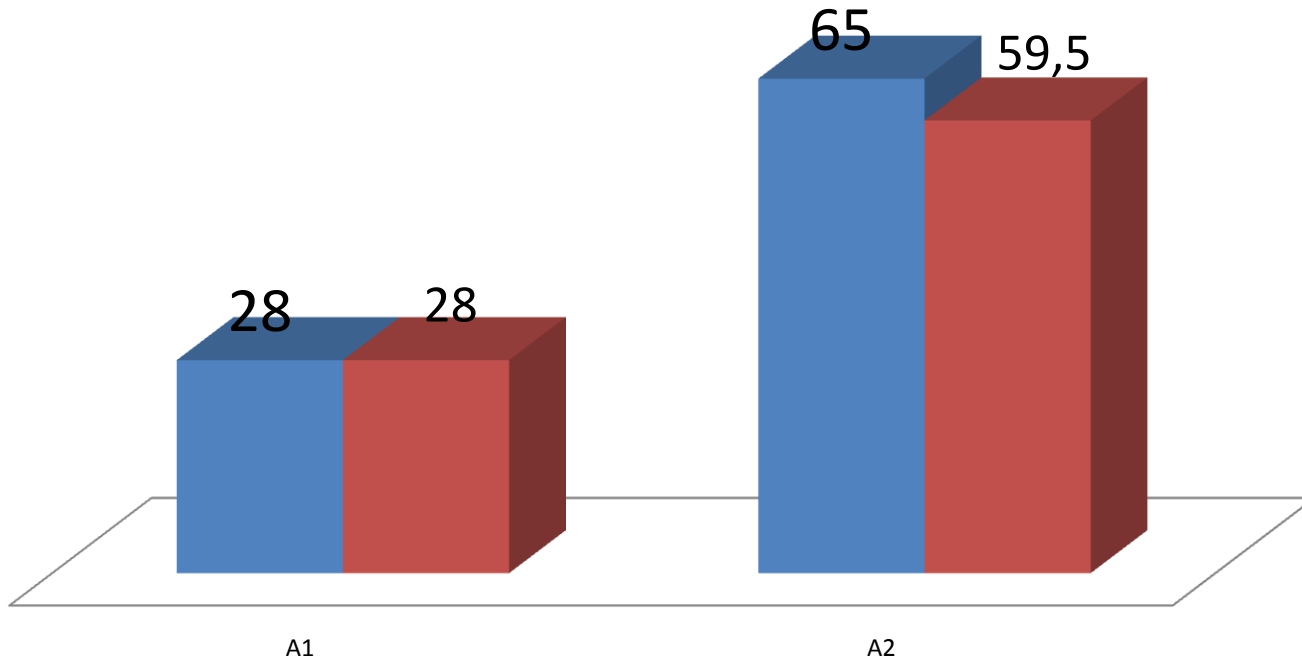
Ce projet est financé par l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction Projet de jumelage entre la France, l'Allemagne, le Portugal et la Tunisie

Taux de réalisation des H/J groupe d'activité A – 88 H/j d'expertise

■ Prévus contrat ■ Réalisés



LABORATÓRIO NACIONAL DE ENGENHARIA CIVIL



Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung



Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable

وزارة التجهيز و التهيئة الترابية و التنمية المستدامة



Ce projet est financé par l'Union européenne